

# Chutes de sons en situation formelle et informelle : Le cas du /ə/ et du /l/ des pronoms clitiques *il/elle/ils/elles*

BARCAT Corentin

## Introduction et hypothèses

En français oral, il existe de nombreuses chutes de sons dans la chaîne parlée.<sup>1</sup> Dans cet article, à l'aide d'une étude statistique, nous nous pencherons sur les chutes de /ə/ (comme dans « *tu me téléphones* »), et les chutes du /l/ des pronoms clitiques *il/elle/ils/elles* (comme dans « *il veut* »), dont les occurrences sont fréquentes dans la langue orale, ce qui facilite l'étude statistique.

Le but de notre étude statistique était de vérifier les deux hypothèses suivantes :

- Hypothèse 1 : Les chutes de /ə/ et les chutes de /l/ des clitiques *il/elle/ils/elles* sont fréquentes dans la langue orale en situation informelle, mais aussi en situation formelle.
- Hypothèse 2 : Certaines chutes et certains maintiens fonctionnent comme un indicateur de situation (formelle ou informelle) quand d'autres ne fournissent aucune information sur la formalité de la situation.

Parmi les recherches déjà réalisées sur les deux phénomènes de chute étudiés, nous n'avons pas connaissance d'études ayant une définition des contextes de chute de /ə/ qui soit proche de la nôtre, ou qui ait comparé les chutes dans des situations formelles et informelles comme nous allons le faire. Les résultats que nous allons obtenir ici ne sont pas, à priori, directement comparables à ceux des recherches réalisées précédemment, puisque la définition des contextes de chute et les situations d'énonciation ne sont pas les mêmes.

## 1 Méthode utilisée pour l'étude statistique

### 1.1 Les locuteurs

Pour l'étude, nous avons utilisé un corpus de six locuteurs : trois locuteurs en situation formelle, et trois en situation informelle. Dans cet article, nous présentons seulement les premiers résultats de notre étude. A terme, le but est d'analyser un plus grand nombre de locuteurs, notamment des hommes en situation informelle, et des femmes politiques.

	Registre formel			Registre informel		
Locuteur	SARKOZY	VALLS	FILLON	ESLO L1	ESLO L2	ESLO L3
Occupation	Homme politique	Homme politique	Homme politique	Etudiante	Etudiante	Gestionnaire d'informations
Age	59 ans	52 ans	63 ans	22 ans	20/25 ans	45/55 ans
Sexe	Homme	Homme	Homme	Femme	Femme	Femme
Origine géographique	Né à Paris a grandi à Paris	Né à Barcelone a grandi à Paris	Né au Mans a grandi au Mans	Née à Angers	Inconnue	Née à Alger
Données utilisées	Interview à la télévision	Interview à la télévision	Interview à la télévision	ESLO2 conversation entre amis	ESLO2 – conversation entre amis	ESLO2 – dîner en famille
Longueur	3772 syllabes	3759 syllabes	3283 syllabes	2899 syllabes	3008 syllabes	2726 syllabes
Date	Janvier 2015	Janvier 2015	Mars 2017	Décembre 2009	Décembre 2009	Mai 2014
Tu ou vous	Vous	Vous	Vous	Tu	Tu	Tu
Thème	Attentats terroristes	Attentats terroristes	Campagne présidentielle	Vie d'étudiant, travail	Vie d'étudiant, travail	Ecole des enfants, travail

Le deuxième homme politique, Manuel Valls, est né à Barcelone alors que sa famille habitait déjà à Paris. Son père vient de Catalogne et sa mère de Suisse, mais il a toujours habité en France, et rien ne nous empêche a priori de le considérer comme un locuteur natif du français.

L'enregistrement d'ESLO L3 pose quelques problèmes. En effet, cette locutrice semble parler en faisant très attention au fait qu'elle est enregistrée, en soignant son langage. Plusieurs éléments semblent confirmer cela : sa fille lui reproche de ne pas parler naturellement, les commentaires sur l'enregistrement reviennent souvent dans la conversation.

Au vu des recherches déjà réalisées sur les chutes de sons, et notamment les chutes de liquides,

nous avons décidé de ne pas spécialement prendre en compte l'âge et le sexe des locuteurs, leur influence n'ayant pas – à notre connaissance – été clairement démontrée (pour cela voir entre autres les travaux de Pustka (2011), Myers et Ranson (2014)). Par ailleurs, les enregistrements réalisés en situation informelle à notre disposition sont assez peu nombreux. Le corpus ESLO2 compte de nombreux entretiens, mais nous souhaitons analyser des locuteurs dans une situation plus relâchée, ce qui a grandement limité notre choix de données.

Pour les locuteurs en situation formelle, nous avons choisi trois hommes politiques qui ont une expérience semblable des médias, et qui occupent ou ont tous occupé un poste de très haute responsabilité (soit Premier Ministre soit Président de la République).

## 1.2 Éléments pris en compte et non pris en compte dans l'étude

Il s'agit là d'analyser le comportement linguistique des locuteurs lorsqu'ils sont confrontés au choix entre chute de son et maintien de son. En conséquence, les chutes de sons considérées comme impossibles et les chutes de sons considérées comme obligatoires ont été exclues de l'étude. Ce choix méthodologique implique de définir avec précision dans quels contextes les chutes sont obligatoires, et dans quel contexte elles sont impossibles.

### 1.2.1 Les chutes de /ə/ obligatoires et impossibles

Dans cette section nous nous basons sur les constatations d'Anderson (1985) et Pulgram (1965).

- 1ère règle : les /ə/ en fin de mot de 2 syllabes ou plus sont des cas de chute obligatoire.<sup>2</sup>
- 2ème règle : les /ə/ apparaissant dans une syllabe située au milieu d'un mot sont aussi des cas de chute obligatoire.<sup>3</sup>
- 3ème règle : une chute de /ə/ est possible si elle ne crée pas une suite consonantique impossible en français.<sup>4</sup> Pour en juger :
  - On regarde la suite consonantique créée en cas de chute.
  - A moins qu'il y ait une pause avant la chute, la première consonne de cette suite devient la coda de la syllabe qui précède le /ə/. Le reste de la suite consonantique est donc l'attaque de la syllabe qui suit le /ə/.
  - S'il existe un mot français qui commence de la même façon que le reste de la suite consonantique, alors la chute du /ə/ sera considérée comme possible.<sup>5</sup> Dans le cas contraire la chute sera considérée comme impossible.<sup>6</sup>
- 4ème règle : pour que les /ə/ puissent chuter, il faut que les mots concernés soient dans une

relation syntagmatique. A l'oral, dans beaucoup de cas, le locuteur répète des mots ou bien recommence son énoncé, ce qui rend impossibles les chutes de /ə/.<sup>7</sup>

### 1.2.2 Les chutes du /l/ des pronoms clitiques *il/elle/ils/elles*

- 1ère règle : la chute de ce /l/ n'est jamais obligatoire.
- 2ème règle : le /l/ de *il* et *elle* ne peuvent chuter qu'en position préconsonantique.<sup>8</sup>
- 3ème règle : lorsque le mot qui suit le pronom clitique commence par un /l/, et aussi lorsque l'énoncé est *il y a*, il est très difficile de juger objectivement si le /l/ du pronom chute ou non. Ces cas ont donc été exclus de l'étude.

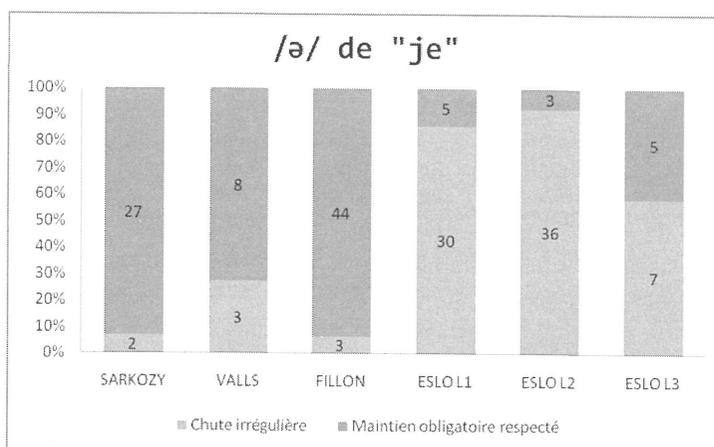
## 2 Les résultats de l'enquête

Les contextes de chute possible du /ə/ sont nombreux : 1050 syllabes pour les 6 locuteurs, soit 5% du nombre total de syllabes du corpus utilisé. Les contextes de chute possible du /l/ des pronoms clitiques *il/elle/ils/elles* sont moins nombreux, mais suffisants pour tenter de dégager des tendances.

### 2.1 Test de notre règle sur les chutes de /ə/

Nous avons détaillé plus haut les règles qui rendaient - selon nous - possibles ou impossibles les chutes de /ə/. Evidemment, le choix de ces règles a été particulièrement difficile. Nous avons donc pensé que cette étude statistique était une bonne occasion de « tester » les règles que nous nous étions fixées. Nous avons donc pris soin de noter toutes les chutes de /ə/ qui ont été réalisées alors qu'elles étaient impossibles d'après notre règle. Sur 919 contextes où la chute du /ə/ était impossible selon nos règles, nous avons recensé 113 cas où le /ə/ avait chuté. Ces 113 cas, que nous allons appeler « chutes irrégulières », correspondent aux mots suivants : *je* (81 cas), *de + nom* (11 cas), *que (conjonction)* (8 cas), *le (déterminant)* (7 cas), *le (pronom)* (2 cas), *ce (déterminant)* (1 cas), *ce (pronom)* (1 cas), *de (déterminant)* (1 cas), *te* (1 cas).

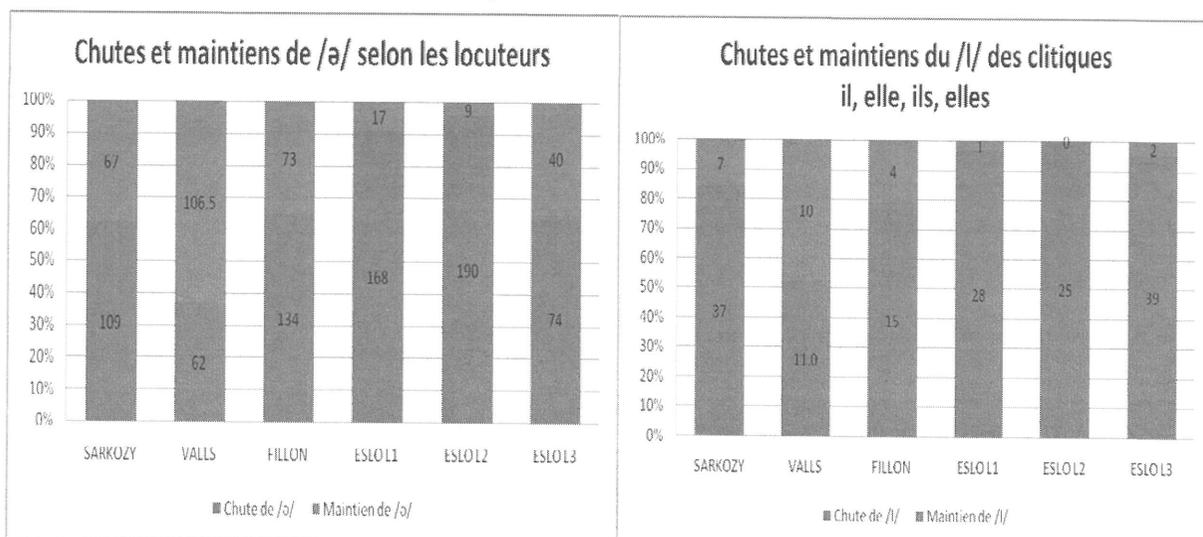
Premier constat : les chutes irrégulières de /ə/ sont essentiellement des chutes du /ə/ de *je*. Ce mot, qui arrive très fréquemment en début d'énoncé, est souvent prononcé /ʒ/ lorsqu'il est suivi d'une consonne, même après une pause. Or, après pause, cela oblige le locuteur à faire une attaque de syllabe en /ʒ/ + consonne, suite consonantique totalement absente du lexique français en début de mot.<sup>9</sup> Cette suite consonantique est pourtant réalisée par tous les locuteurs de notre étude :



Les chutes irrégulières du /ə/ de *je* sont très peu nombreuses pour les trois locuteurs de gauche (situation formelle). Pour les locuteurs de droite (situation informelle), la situation est inverse. Voilà donc une première différence notable : en situation formelle, la règle relative aux suites consonantiques que nous avons posée est globalement bien respectée ; en situation informelle, elle est globalement ignorée.

## 2.2 Résultats globaux : taux de chute et taux de maintien

Les éléments comptabilisés ici sont ceux pour lesquels la chute et le maintien étaient considérés comme possibles par notre règle de départ.



Tout d'abord, nous pouvons dire que la première hypothèse est vérifiée : les chutes de /ə/ et de /l/ ne sont pas des phénomènes qui concernent uniquement le français utilisé en situation informelle.

Les hommes politiques à la télévision font chuter ces sons de façon fréquente. Même Manuel Valls, qui a le pourcentage de chute le plus bas, a fait chuter plus de 35% des /ə/ et plus de 50% des /l/.

Continuons de comparer les trois locuteurs de gauche (situation formelle) et les trois de droite (situation informelle). Les chutes de /ə/ et de /l/ sont fréquentes dans les deux situations, mais le taux de chute est plus bas en situation formelle, résultat qui semble assez logique.

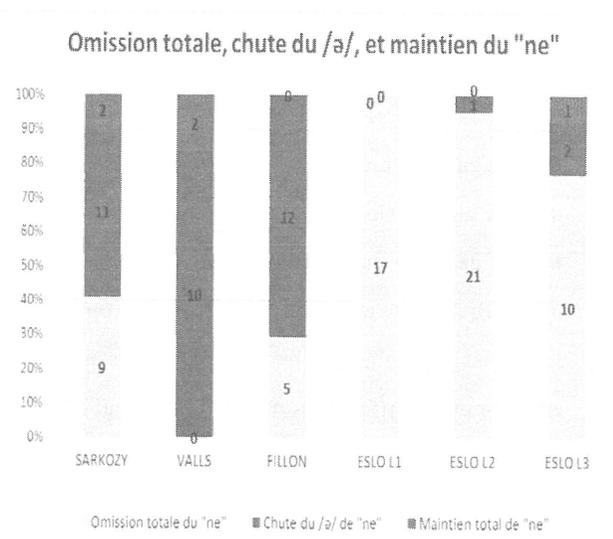
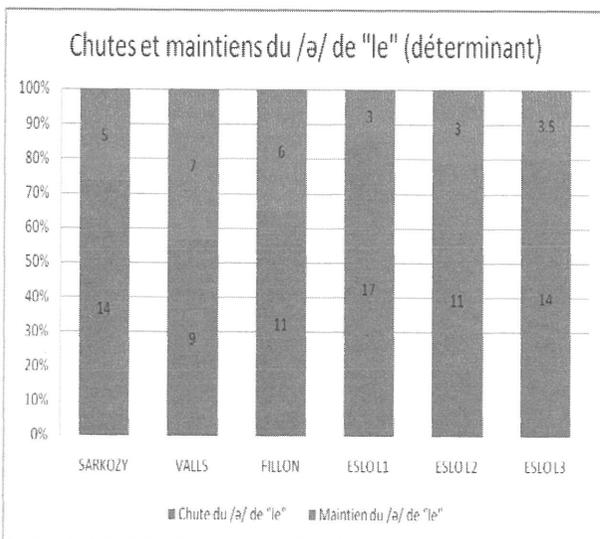
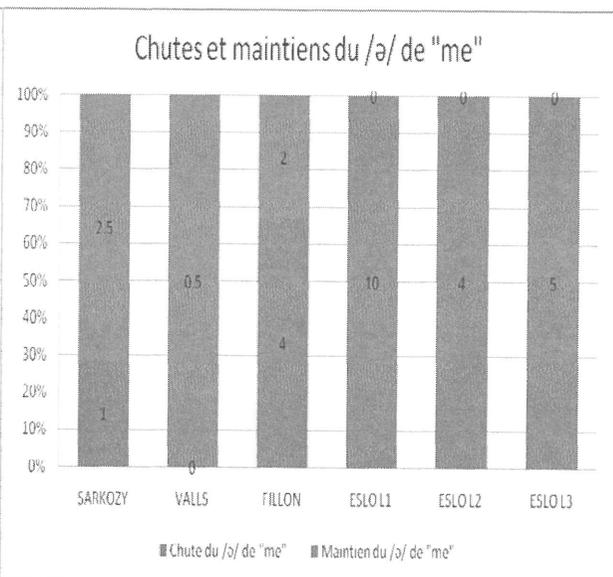
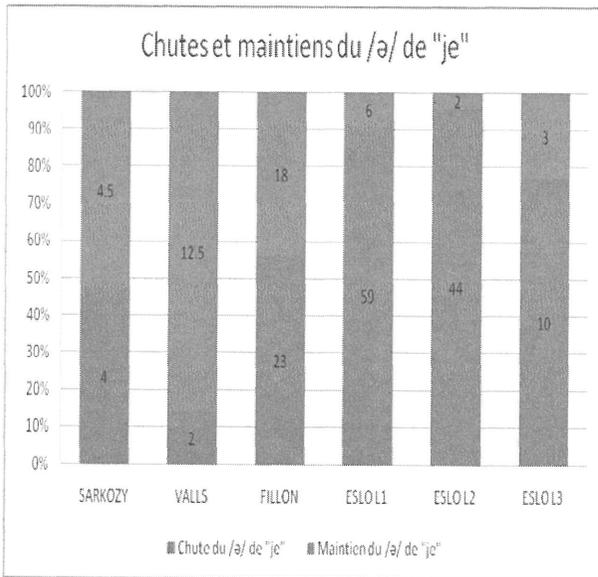
Voyons maintenant les différences individuelles entre locuteurs. Chez les hommes politiques, Sarkozy et Fillon ont un profil très proche, avec des chutes de /ə/ autour des 65% et des chutes de /l/ autour des 80%. Valls se distingue des deux premiers par un taux de chute autour des 35% pour les /ə/ et des 50% pour les /l/. Cette différence peut être assez surprenante. Elle montre que même dans une situation formelle, le locuteur garde une certaine liberté vis-à-vis de ses productions linguistiques. Sarkozy et Fillon tenteraient-ils de privilégier le « naturel » quand Valls privilégierait le fait d'utiliser un langage « soigné » ? C'est une hypothèse plausible, mais qui reste à vérifier.

Pour les locuteurs en situation informelle, ESLO L1 et ESLO L2 (qui parlaient ensemble dans l'enregistrement) présentent un profil très similaire : plus de 90% de chutes dans tous les cas. En revanche, ESLO L3 n'est qu'à environ 65% de chutes de /ə/, ce qui la place presque au même niveau que Sarkozy et Fillon. Pourquoi cette différence ? Nous avons débattu auparavant des problèmes posés par l'enregistrement de la locutrice ESLO L3. Il est possible que cette locutrice ait tendance à maintenir un peu plus les /ə/ parce qu'elle fait attention à son langage.

En revanche, le taux de chute du /l/ des pronoms clitiques chez ESLO L3 ne semble pas avoir été influencé par cette « tension » due à l'enregistrement. Il est possible que le fait de faire chuter le /ə/ ait plus de sens vis à vis du registre que le fait de faire chuter le /l/. Autre élément qui peut corroborer cette hypothèse : la différence entre les trois hommes politiques et les trois locuteurs ESLO est moins importante sur le taux de chute de /l/ que sur le taux de chute de /ə/.

### **2.3 Chutes de /ə/ et lexique**

Dans cette étude, nous avons tenté de trouver quels paramètres influaient sur le taux de chute. Le lexique et les catégories grammaticales ont notamment été analysés. L'analyse lexicale a donné quelques résultats intéressants. Comparons les taux de chute du /ə/ de *je*, *me*, *le* (*déterminant*) et *ne* chez nos six locuteurs.



Regardons d'abord les résultats pour *je* et *me*. Chez les locuteurs ESLO, les taux de chute du /ə/ de *je* et de *me* sont relativement identiques à leur taux de chute moyen de /ə/. En revanche, chez tous les hommes politiques, les taux de chute du /ə/ de *je* et de *me* sont bien inférieurs à leur taux de chute moyen. Il semblerait donc qu'il y ait, en situation formelle, une tendance à maintenir encore plus de /ə/ lorsque l'on parle de soi, tendance qui n'existe pas en situation informelle.

En revanche, si l'on regarde les taux de chute du /ə/ de *le* (*déterminant*), on remarque que les différences entre situation formelle et informelle s'amenuisent. Le fait de faire chuter le /ə/ de *le* (*déterminant*) ne semble donc pas être un indicateur de situation formelle ou informelle. Nous voyons

bien ici que le lexique a également son rôle à jouer dans le phénomène de chute. La chute du /ə/ de *je* ou de *me* ne semble pas avoir la même valeur en termes de formalité que la chute du /ə/ de *le* (*déterminant*).

Enfin, regardons les résultats pour *ne*. Rappelons qu'il est possible d'omettre le mot *ne* en français parlé.<sup>10</sup> Chez ESLO L1 et L2, son omission est d'ailleurs quasiment automatique, et nous n'avons donc pas ou très peu d'occurrences. Pour ESLO L3, la « tension » face à l'enregistrement a pu jouer dans le fait que quatre *ne* n'ont pas été omis. On peut même se demander s'il n'y a pas dans ces *ne* une forme d'hypercorrection de registre, puisqu'ESLO L3 les réalise tous sans chute de /ə/, ce que même les hommes politiques ne font pas ou très peu. Quant aux hommes politiques, comme nous venons de le faire remarquer, il est surprenant de voir qu'ils prononcent très rarement *ne* dans sa forme canonique. Nous avons donc d'un côté des locuteurs en situation informelle qui auront tendance à omettre totalement l'élément négatif *ne* (ESLO L1 et L2), et d'un autre côté des locuteurs en situation formelle qui gardent plus souvent la particule négative, mais souvent sous une forme raccourcie *n'* avec chute de /ə/.

Le cas de la particule négative *ne* est très intéressant, car le locuteur est confronté à un triple choix : garder l'élément tel quel (*ne*), faire chuter le /ə/ (*n'*), ou omettre l'élément. Or, il semble que dans ce cas de triple choix, la frontière entre formel et informel se déplace, et ne se situe plus entre le taux de chute ou de maintien du /ə/ (comme dans le cas de *je* ou *me*), mais entre l'omission et le maintien de cette particule négative (*ne/n'* opposés à « absence de l'élément »). Dans ces conditions, le *ne* aussi bien que le *n'* semblent assimilés aux situations formelles. Il est donc important de prendre en compte les différences dans les choix qui se présentent aux locuteurs.

## En conclusion

La première hypothèse était que les chutes de /ə/ et du /l/ des pronoms clitiques *il/elle/ils/elles* étaient fréquentes à la fois en situation formelle et informelle. Même si notre étude statistique a été réalisée sur un échantillon restreint, les trois cas étudiés montrent bien que ces deux types de chutes sont fréquents même en situation très formelle. Toutefois, les taux de chute sont effectivement plus élevés en situation informelle, notamment dans le cas du /ə/.

La deuxième hypothèse était que certaines chutes ou maintiens fonctionnent comme un marqueur de formalité et d'autres non.

Certaines chutes sont effectivement caractéristiques de situations informelles : nous avons

constaté que le fait de faire chuter le /ə/ de *je* y compris en créant des chaînes consonantiques à priori difficiles en français, est la particularité des situations informelles.

À l'inverse certains maintiens sont caractéristiques de situations formelles : la tendance à maintenir beaucoup plus les /ə/ dans les éléments relatifs à soi (*je* et *me*) semble être un indicateur de situation formelle.

Nous avons également un cas où le maintien et la réalisation avec chute de son sont tous deux marqueurs d'une situation formelle, celui de la particule négative *ne*. Toutefois, ce cas est un peu particulier, puisque trois réalisations sont possibles (maintien *ne*, chute de son *n'*, ou omission totale de l'élément). Dans ce cas l'opposition maintien - chute de son, traitée dans cet article, semble perdre de son sens. Ainsi, dans le cas du *ne*, la frontière entre formel et informel se déplace : c'est l'omission totale de l'élément qui semble caractériser les situations informelles, alors que le maintien de l'élément *ne* ou *n'* semble caractériser les situations formelles. Il faut donc probablement considérer à part les cas où l'omission totale de l'élément est possible, et ceux où l'omission totale de l'élément ne l'est pas.

Enfin, nous avons pu vérifier que certains contextes de chute ne sont pas marqueurs de formalité : pour *le* (*déterminant*), les différences de taux de chute entre situation formelle et informelle sont très proches, ce qui laisse penser que la chute ou le maintien du /ə/ de *le* (*déterminant*) ne joue pas le rôle d'indicateur de formalité.

---

<sup>1</sup> Meunier (2012, p. 4) fait la liste des dix élisions les plus courantes (/ə/, /l/, /y/, /ʒ/, /ã/, /v/, /e/, /i/, /u/, /d/), qui représentent 99% des élisions repérées dans son corpus.

<sup>2</sup> Anderson appelle cette règle « Final Deletion » (Anderson 1985, p. 540). Ainsi, le /ə/ de *table* sera considéré comme un cas de chute obligatoire, mais pas le /ə/ de *je*.

<sup>3</sup> Anderson appelle cette règle « Internal » (Anderson 1985, p. 541). Ainsi, le /ə/ de *samedi* sera considéré comme un cas de chute obligatoire.

<sup>4</sup> Cette règle citée dans Pulgram (1961, p. 311) est à l'origine développée par Weinrich, légèrement modifiée par Pulgram qui y ajoute quelques considérations liées à l'importance du découpage syllabique (1961, p. 317).

<sup>5</sup> Prenons l'exemple de l'énoncé « *Je trouve que le vin est bon* ». Si le /ə/ de *que* chute, la suite consonantique est /vkl/. /v/ est prononcé en coda de la syllabe précédente. Le reste de la suite consonantique est donc /kl/, qui devient l'attaque de la syllabe suivante. Or, en français, de nombreux mots commencent par /kl/, comme les mots *clair*, *clouer*, etc. Conclusion : la chute du /ə/ est possible.

<sup>6</sup> Prenons l'exemple de l'énoncé « *Je trouve que tu as bien fait* ». Si le /ə/ chute, la suite consonantique est /vkt/. Le /v/ sera prononcé en coda. Le reste de la suite consonantique est alors /kt/, qui devient l'attaque de la syllabe suivante. Cependant en français aucun mot ne commence par /kt/. Conclusion : la chute du /ə/ est impossible.

<sup>7</sup> Exemples : « *je je euh # je je mon mon dieu* » (SARKOZY). Dans cet énoncé, les *je* répétés par Nicolas Sarkozy ont été considérés comme des cas où la chute du /ə/ est impossible.

<sup>8</sup> Gadet (1989, p. 103) : « *La chute du l du pronom il [...] est, en français standard, réservée à la position préconsonantique. [...] De façon semble-t-il plus récente, le comportement de l dans le*

---

*pronom elle est parallèle* ». Ainsi dans : « *il a échoué* » (FILLON) : la chute du /l/ a été considérée comme impossible.

<sup>9</sup> En réalité, Pulgram, dans son étude avait déjà noté un certain nombre de suites consonantiques réalisées qui échappent à la règle (1961, p. 319). Il parle spécifiquement du cas de *je* qui donne lieu à des suites consonantiques /3s/ comme dans des énoncés du type « *je suis* ». Il y a donc bien une liste (plus ou moins facile à définir) de suites consonantiques qui échappent à cette règle.

<sup>10</sup> Gadet (1989, p. 128) : « *En principe obligatoire (selon la norme), ne est de fait toujours facultatif : c'est donc une variable à deux valeurs car il est présent ou absent. Ceci permet une exploitation statistique, car il y a 100% de variation potentielle entre les locuteurs qui l'omettraient toujours, et ceux qui le réaliseraient toujours.* »

## Bibliographie

- ANDERSON Stephen R., « The Analysis of French Schwa : Or How to Get Something from Nothing », *Language*, n°58, 1985, p. 534-573.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, 1997, 164 pages.
- DELL François, « Consonant Clusters and Phonological Syllables in French », *Lingua*, n°95, 1995, p. 5-26.
- GADET Françoise, *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin, 1989, 192 pages.
- MEUNIER Christine, « Contexte et nature des réalisations phonétiques en parole conversationnelle », *Actes des 29èmes Journées d'Études sur la Parole*, 2012, p. 1-8.
- MYERS Emily L. et RANSON Diana L., « L'élision variable des /R/ et /l/ postconsonantiques finals en français méridional et septentrional : L'effet de l'âge, du lieu d'origine et des facteurs linguistiques », *4ème Congrès Mondial de Linguistique Française*, 2014, p. 1345-1365.
- PULGRAM Ernst, « French /ə/: Statics and Dynamics of Linguistic Subcodes » *Lingua*, n°10, 1961, p. 305-325.
- PUSTKA Elissa, « Le conditionnement lexical et l'élision des liquides en contexte post-consonantique final », *Langue française*, n°169, 2011, p. 19-38.
- WEBER Corinne, « Pourquoi les Français ne parlent-ils pas comme je l'ai appris ? », *Le français dans le monde*, n°345, 2006, p. 31-33.